

# LE NOUVEL ÉLAN DE SAINT-RENAN ACTUALITES

N°1 - juin 2014

## Cent voix !

*Cent voix, c'est ce qui a manqué au nouvel élan que nous appelions de nos vœux pour Saint-Renan ;  
Cent voix, c'est peu et cela fait tout : seulement 5 élus contre 21 ;  
Cent voix, c'est toute une équipe et des Renanais déçus ;  
Cent voix, c'est sans doute le prix de l'intox de nos adversaires qui ont clamé haut et fort notre soi-disant volonté d'intégrer Bmo ou ont voulu nous faire porter une part de responsabilité dans la politique nationale ;  
Cent voix, ce n'est rien par rapport aux 1 556 votants pour le nouvel élan ;  
Merci pour votre confiance ! Nous serons présents tout au long de ce mandat pour faire avancer notre belle ville avec comme objectif que vous ne restiez pas sans voix !*

Beaucoup ont été surpris du faible nombre de conseillers municipaux élus. C'est la loi du 2<sup>e</sup> tour et de la majorité relative. Aujourd'hui l'opposition représente 60% des électeurs. Espérons que la nouvelle municipalité ne l'oublie pas au cours de son mandat.

Quoiqu'il en soit nos 5 conseillers municipaux participeront à l'ensemble des commissions à part la commission « minibus » ou d'attribution des salles. Dans le dernier tract de la campagne « Saint-Renan toujours » a écrit « en politique quand on ne veut pas traiter un problème, on crée une commission ». Pour la gestion des salles, l'application d'un règlement par le personnel municipal compétent est largement suffisant.

Pour continuer le débat et vous informer : ce journal. Nous compléterons les informations des comptes rendus officiels et d'une presse locale parfois peu objective...

## Vos élus de la liste Le Nouvel Elan de Saint-Renan

 <p><b>Marc SENANT</b> Membre des commissions : Finances, information et communication, personnel, sports, sécurité et accessibilité, culture. Délégué communautaire.</p>	 <p><b>Maryse GARLAN</b> Membre des commissions : Affaires scolaires, cadre de vie, enfance et jeunesse. Membre du Centre communal d'action sociale.</p>
 <p><b>Céline MICHELL</b> Membre des commissions : Culture, cadre de vie, économie marchés, information et communication, urbanisme et travaux, office de tourisme, comité du bulletin.</p>	 <p><b>Serge ODEYE</b> Membre des commissions : Finances, économies et marchés, urbanisme et travaux, sports.</p>
 <p><b>Jeanne JANYK</b> Membre des commissions : Affaires scolaires, affaires sociales, enfance et jeunesse, personnel, sécurité et accessibilité.</p>	 <p>Nous remercions <b>André TREGUIER</b>, troisième sur la liste, qui a décidé de démissionner pour équilibrer les compétences au sein de notre groupe restreint.</p>

Vous pouvez les contacter par l'intermédiaire de la boîte mail : [nouvelelan29290@gmail.com](mailto:nouvelelan29290@gmail.com)

## Continuons à défendre nos idées

---

Beaucoup de nos idées ont été reprises dans les différents programmes : nous serons particulièrement vigilants à leur mise en place. Nous veillerons à la stabilisation de l'imposition, au développement durable, à l'embellissement de la ville, à l'entretien des trottoirs, l'optimisation de l'éclairage public, à la mise en valeur des entrées de la ville...

Nous espérons que les 9 millions d'investissement prévus ne se feront pas au détriment de l'entretien des bâtiments existants comme par le passé (musée, gendarmerie, école publique, salle de Kerzouar...) et ne se traduiront pas, comme toujours, par une hausse de nos impôts locaux.

## Brèves

---

### **Droit de réponse bafoué : des vérités qui dérangent ?**

Quelle surprise ! Ni le compte-rendu du conseil municipal, ni aucun article de presse ne mentionnent l'intervention de la liste « Cap sur l'avenir » lors du conseil municipal du 5 avril 2013, pourquoi ?

Retrouvez le texte complet sur le site [www.nouvelelansaintrenan.fr](http://www.nouvelelansaintrenan.fr)

### **Déroulement des élections : De l'expérience ou le poids des habitudes ?**

Sans remettre en cause le résultat, de nombreuses irrégularités dans le déroulement des élections ont été constatées par notre équipe.

Retrouvez toutes les explications sur le site [www.nouvelelansaintrenan.fr](http://www.nouvelelansaintrenan.fr)



## Prise d'intérêt ?

---

Notre droit de réponse adressé au télégramme est paru le 30 mai 2014 avec le titre volontairement provocateur "rôle de François QUEAU, le nouvel élan enfonce le clou " qui n'engage que la rédaction de ce journal : « Nous souhaitons apporter des précisions suite à l'article de 28 mai 2014 concernant la « fin de séance houleuse » du dernier conseil municipal portant sur notre courrier adressé à l'ensemble des conseillers municipaux avec copie aux différentes autorités. Alors que nous avons décidé de procéder de la sorte afin d'éviter toute publicité, la municipalité a décidé de réagir publiquement tout en refusant d'en donner lecture.

Qualifié de « tissu de mensonges » (*nous ne manquerons pas d'en faire part aux avocats qui nous ont aidé à le rédiger*)\* et d'attaque personnelle envers Monsieur QUEAU, notre courrier interpelle les élus sur la notion de prise illégale d'intérêt et d'entrepreneur de service public. La situation de M QUEAU dont nous ne remettons nullement en cause le professionnalisme, le sérieux et l'intégrité nous interroge, comme de nombreux rennais, uniquement au regard du droit : Le dirigeant d'une entreprise de géomètre-expert et urbaniste peut-il être adjoint à l'urbanisme ? Notre courrier comprend un rappel des textes de lois et nombre de jurisprudences récentes qui montrent que la situation est loin d'être aussi simple que ne veut l'entendre la municipalité. La conclusion de ce courrier appelle simplement monsieur le maire à réaliser une étude juridique poussée en raison de la gravité des sanctions potentielles. *Notre courrier n'est donc nullement diffamatoire.\**

A l'inverse, l'ensemble du groupe « le nouvel élan de Saint-Renan » a été violemment pris à partie par Messieurs MOUNIER et QUEAU *et nous tenons à souligner que certaines attaques personnelles dont a été victime monsieur ODEYE, étonnamment passées sous silence par votre journal, sont, elles, inqualifiables.\**

Ces attaques publiques, applaudies par une partie des élus, relèvent plus d'une opération d'intimidation que du débat démocratique et sont particulièrement inquiétantes pour la vie municipale. »

*\*non publié par le télégramme*

## Information : Assemblée générale de « Saint-Renan Autrement »

---

L'association « Saint-Renan Autrement » organise son assemblée générale le 19 juin 2014 à 20h30 salle Racine – Rue Racine (anciennement EDF).

Au programme, notamment la modification de ses statuts pour devenir l'association « le nouvel élan de Saint-Renan » : *Vous nous avez soutenu tout au long de la campagne, vous souhaitez participer à la vie communale ou aider les membres de l'opposition dans la préparation des commissions et des conseils municipaux : Rejoignez-nous !*

---

Vous souhaitez recevoir cette lettre par mailing ? (tiens, une bonne idée pour le Saint-Renan Actualités, non ?) inscrivez-vous sur le site internet du « nouvel élan de Saint-Renan » - Rédaction : le nouvel élan de Saint-Renan s/c Saint-Renan Autrement – Mairie – Place Léon Cheminant – 29290 Saint Renan